INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉS



Association IHAB France

Présentation du programme Initiative Hôpital Ami des Bébés

IHAB

http://www.i-hab.fr

juin 2026

L'ETAT D'ESPRIT DU LABEL IHAB

Qualité

Sécurité

Bienveillance autour de la naissance



Programme international lancé par l'OMS et UNICEF International en 1991

Destiné aux professionnels de santé des services de maternité et de néonatalogie (publics ou privés)

Projet de service qui :

- **Améliore l'accueil des nouveau-nés ,**
- **Protège, soutient et encourage l'allaitement maternel,**
- **Favorise un accompagnement optimal des parents pendant la grossesse, à la naissance et durant le séjour dans le service.**

De l’allaitement maternel aux soins centrés sur l’enfant et sa famille

Au-delà de l’allaitement, il s’agit de :

- Respecter les besoins et les rythmes physiologiques de chaque bébé,
- Favoriser le contact, la proximité, le lien d’attachement,
- Comprendre les besoins de chaque famille.



IHAB : une démarche de qualité de soins

EBM
Sécurité médicale

Partenariat bienveillant

soignants

Travail en équipe



Environnement soutenant

Au cœur de l'IHAB :
le nouveau-né
sa mère
son père

Changement d'état d'esprit



IHAB en France

- Se développe depuis l'an 2000.
- Est soutenue par le Comité français pour l'UNICEF depuis 2007

unicef | pour chaque enfant

- Est coordonnée depuis 2011 par « IHAB France », Association d'intérêt général loi 1901

L'IHAB

S'intègre dans la Stratégie nationale de santé 2018-2022



et dans la stratégie 2023-2033 à venir

Infographie relative aux objectifs et recommandations établis par le HCSP pour la stratégie nationale de santé 2023-2033

Objectif
Recommandation

Etablir une SNS sur 10 ans proposant des recommandations sous forme de ruptures d'innovation

Engager l'évolution du système de santé à court, moyen et long termes : un impératif

Opérationnaliser le concept de *Health in all policies* (la santé dans toutes les politiques)

Renforcer la démocratie en santé en impliquant les citoyens

Mettre en œuvre une politique de prévention intégrant les différentes approches préventives

Renforcer la prise en compte des déterminants environnementaux

Refonder le système de santé publique (à 5 ans)

Adapter le système de soins (à 10 ans)

Mieux articuler système de santé publique et système de soins (à 10 ans)

1 Reconstruire le système de santé pour répondre aux enjeux à court, moyen et long termes

Réduire les inégalités en lien avec les maladies chroniques (à 5 ans)

Réduire les inégalités de mortalité prématurée (à 10 ans)

Réduire les inégalités de mortalité (à 15 ans)

3 Renforcer les actions envers les plus fragiles

2 Diminuer l'impact des maladies chroniques

Diminuer les séquences de soins des maladies chroniques (à 5 ans)

Ralentir l'augmentation de la prévalence et du poids des maladies chroniques (à 10 ans)

Augmenter l'espérance de vie en bonne santé (à 15 ans)

4 Mettre en œuvre une politique systémique de prévention selon une approche populationnelle

Concevoir une politique de prévention (à 10 ans)

Définir des lieux cibles comme favorables à la santé (à 10 ans)

Favoriser l'agilité et l'approche territoriale

Mettre en œuvre un plan Outre-Mer

Repenser la gouvernance et le financement du système de santé

Adapter le système d'information en santé

Développer et soutenir sur 10 ans une recherche en santé publique et sur les systèmes de santé

La prospective, enjeu de l'évolution réussie du système de santé

L'IHAB

Recommandée et valorisée par la HAS

IHAB = démarche qualité en accord avec la démarche de certification des établissements de santé pour la qualité des soins (manuel HAS Version 2025).

Ajout d'un nouveau critère à niveau d'exigence impératif

- Critère 2.3-11 (Sécurisation de la prise en charge du nouveau-né) :
 - *L'ensemble des professionnels de santé prenant en charge des nouveau-nés en secteur de naissance et maternité est formé par simulation à la prise de fonction et tout au long de son exercice professionnel.*
 - […]
 - *Les professionnels reportent dans le dossier patient* […] *la mise en peau-à-peau.* […]
 - *L'accompagnement de l'allaitement est inscrit dans une démarche qualité formalisée (formation spécifique, professionnel formé avec un temps dédié…)*
 - *Les professionnels analysent leurs résultats et définissent des mesures d'amélioration le cas échéant (par exemple :* […] *suivi de l'allaitement)*



L’IHAB et les 1000 premiers jours

L’origine développementale de la santé DOHaD

IHAB permet d’améliorer la santé et le bien-être des mères (pères), des nouveau-nés et des adultes qu’ils deviendront.



https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Child_Fr.pdf

Partenariat SpF – IHAB France

Depuis 2017 : IHAB France

acteur reconnu de promotion de la santé périnatale

Santé publique France

Programme qui repose sur :

- 3 principes

Et

- 10 recommandations



1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né



- Se centrer sur la mère elle-même et sa situation individuelle, avec douceur, compréhension et respect.

Un service « ami des bébés » encourage la prise de décision éclairée, respecte les valeurs et les projets de chaque mère, accepte et soutient sa décision, prend en compte ses besoins spécifiques et fournit des services individualisés et flexibles.

1. Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né (suite)



- Se centrer sur les besoins du nouveau-né :

Un service « ami des bébés » comprend le comportement du nouveau-né, respecte son sommeil, tient compte de sa disponibilité avant et pendant tout soin (établir le contact avec lui et le garder, s'arrêter si le nouveau-né pleure ou se met en retrait…) et amène les parents à faire de même.



2. Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille



- Les valeurs fondamentales des soins centrés sur la famille sont la dignité et le respect de la personne, le partage de l'information, la participation et la collaboration.

- Un service « ami des bébés » fournit aux parents un environnement soutenant qui leur permet de prendre totalement leur place de parents dès la naissance de leur enfant :

Possibilité pour les parents d'assumer et de participer à tous les soins de leur bébé, accueil des pères jour et nuit, les professionnels assurant une écoute et un soutien individualisés

3. Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins



- Un service « ami des bébés » travaille dans la cohérence entre équipes du même établissement, et en réseau, en pré, péri et post natal.

- Cela comprend la collaboration entre les professionnels à chaque étape et avec les groupes de soutien de mères et de parents.

Référentiel IHAB : version 2024

La dernière actualisation par l'OMS et l'UNICEF International date de 2018 et est intégrée dans **l'actualisation 2024 pour la France**.

Les principales modifications du référentiel IHAB sont :

- **Passage de 12 à 10 recommandations : comme au niveau international :**
 - Recommandation 11 sur le Code OMS intégrée dans la recommandation 1
 - Recommandation 12 intégrée dans la recommandation 3
- **La modification majeure concerne la recommandation 2 :** Cette recommandation se concentre maintenant sur les compétences des professionnels et non seulement sur un nombre d'heures de formation incluant certains items.

IHAB : Programme structuré

10 recommandations

Téléchargeables sur

- https://i-hab.fr/documents/auto-evaluation-ihab-version-2024/

L'établissement peut demander le label pour la maternité seule ou pour la maternité et la néonatalogie.

Le service de néonatalogie ne peut pas être évalué seul.

Recommandation 1.A

Protéger les familles des pressions commerciales en respectant le "Code OMS" : *Code International de Commercialisation des substituts du lait maternel*

- Protéger l'allaitement maternel par une information juste et sans pression commerciale,
- Informations factuelles sur l'utilisation des substituts du lait maternel et des biberons lorsque ceux-ci sont nécessaires ou souhaités,
- Protéger les soignants des conflits d'intérêt.



Recommandation 1.A

Tous concernés!

À titre individuel
ET collectif

Santé publique France



Recommandations 1 à 3 : fondations du programme

- **Engagement affiché** dans la démarche qualité IHAB = Politique d'accueil et d'accompagnement des nouveau-nés et de leur famille
- **Respect du Code OMS**
 Protéger les familles des pressions commerciales et les soignants des conflits d'intérêt
- **Formation des soignants**
 Composante cruciale



- **Information des futurs parents** des avantages de l'allaitement maternel et de sa pratique, pour un choix éclairé concernant l'alimentation de leur enfant ; et sur l'accompagnement des mères pendant le travail et l'accouchement.

Recommandations 4 à 9

Pratiques en maternité et néonatalogie qui respectent les rythmes et besoins du nouveau-né et de sa mère

- Contact peau à peau et proximité mère-bébé 24h/24
- Accompagnement de l'allaitement maternel ou de l'alimentation artificielle selon le choix des parents
- Participation du père





Recommandation 10

Soutien des mères après la sortie

- **Liens** avec les groupes de mères et partenaires extérieurs (libéraux, PMI,…)
- Travail en **réseau** en pré, péri et post-natal.



IHAB, une démarche qualité basée sur les preuves

Argumentaire scientifique pour chaque recommandation

- Qui s'est **enrichi** au fil du temps.

- Niveau de preuve **élevé** pour certaines recommandations considérées isolément :

 Politique (N° 1.B)

 Formation (N° 2)

 Peau à peau (N° 4)

 AM exclusif (N° 6)

Plus il y a de recommandations respectées, plus l'effet sur la **durée et l'exclusivité de l'AM** est significatif
Declercq et al Am J Public Health 2009



Argumentaire scientifique actualisé

par l'Organisation Mondiale
de la Santé en 2018

Implementation guidance :
protecting, promoting and supporting breastfeeding in facilities providing maternity and newborn services, the revised, WHO, 2018.



http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/

IHAB :
une stratégie à l'efficacité démontrée

Nombreuses études attestant de l'efficacité de la démarche

Taux d'initiation
Durée } d'allaitement
Exclusivité

Résultats variables selon point de départ avant mise en place des nouvelles pratiques

Kramer & al. JAMA 2001
Tarrant & al. Birth 2011
Shinha & al. Acta Paedriatica 2015
Howe Heyman & al. J of Midwifery & Women's Health 2016
Perez-Escamilla & al. Maternal & Child Nutrition 2016
Munn & al. Breastfeeding Med 2016



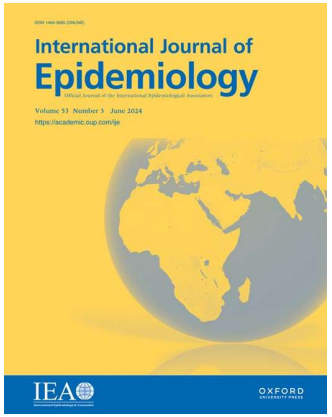
Impact de l'IHAB en France

Article « The impact of the Baby-Friendly Hospital Initiative on breastfeedin rates at maternity units in France » (L'impact de l'Initiative Hôpital Ami des Bébés sur les taux d'allaitement dans les maternités en France)

Andrea Guajardo-Villar, Camille Pelat, Beatrice Blondel, Elodie Lebreton, Virginie Demiguel, Benoit Salanave, Ayoub Mitha, Hugo Pilkington, Nolwenn Regnault, ENP2021 Study Group

L'IHAB en France influence positivement les taux d'allaitement maternel exclusif

- Taux ajusté d'allaitement exclusif plus élevé chez les mères accouchant dans des maternités labellisées IHAB, que pour celles qui accouchent dans des maternités non IHAB.
- Association positive entre l'IHAB et taux d'allaitement maternel exclusif encore plus marquée chez les nouveau-nés de faible poids à la naissance ; population vulnérable habituellement moins allaitée.
- Allaitement maternel mixte plus faible dans les maternités IHAB.



International Journal of Epidemiology, Volume 53, Issue 3, June 2024, dyae080

Impact de l'IHAB en France

L'IHAB en France influence positivement la durée de l'Allaitement maternel (AM) total et exclusif

Missmahl C Thèse médecine 2008 Bordeaux
Lotigier-Coulon V et Desplanques G Thèse Médecine 2012 Lille

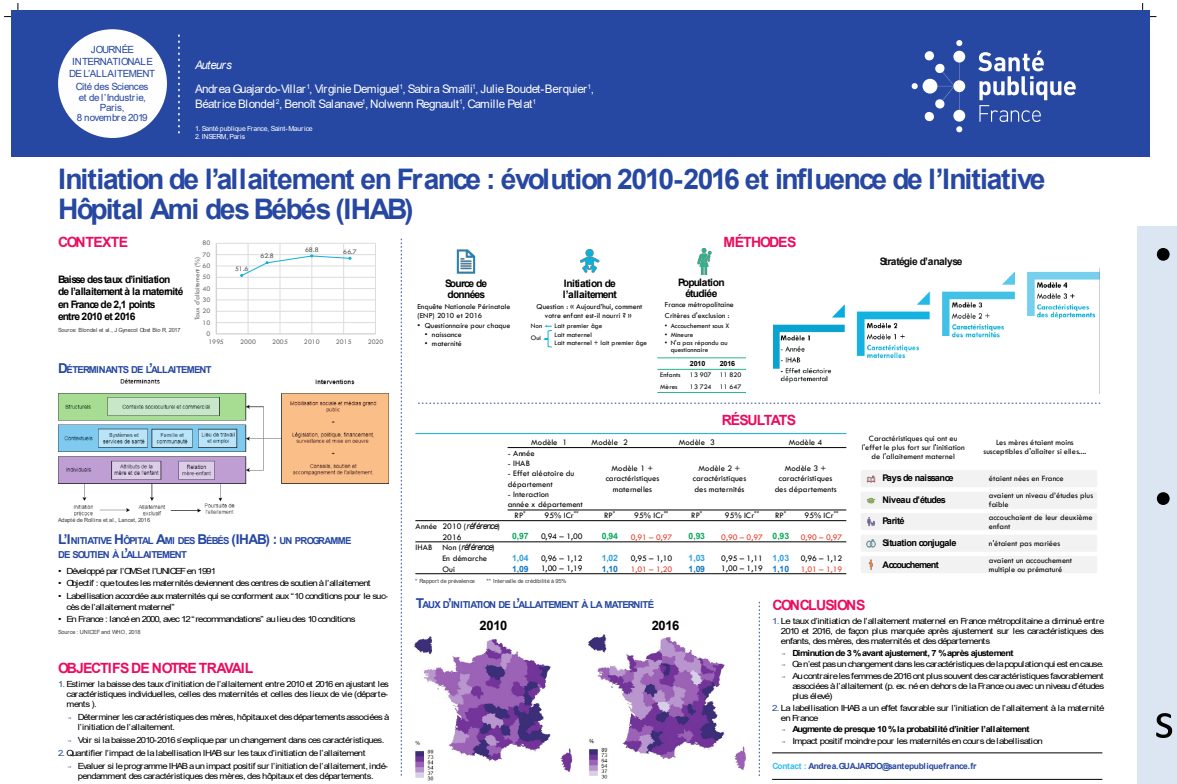
Observance des pratiques professionnelles recommandées en maternité :
réduction du risque de sevrage de l'AM
dans les six premiers mois de vie

Callendret et al Arch Ped 2015;22:924-931



IHAB un programme efficace

Extraction des données IHAB à partir Enquête Nationale Périnatale 2016



JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALLAITEMENT
Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, 8 novembre 2019

Auteurs

Andrea Guajardo-Villar[1], Virginie Demiguel[1], Sabira Smaïli[1], Julie Boudet-Berquier[1], Béatrice Blondel[2], Benoît Salanave[2], Nolwenn Regnault[1], Camille Pelat[1]

1. Santé publique France, Saint-Maurice
2. INSERM, Paris

Santé publique France

Initiation de l'allaitement en France : évolution 2010-2016 et influence de l'Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB)

CONTEXTE

Baisse des taux d'initiation de l'allaitement à la maternité en France de 2,1 points entre 2010 et 2016

Source: Blondel et al., J Gynecol Obst Bio R, 2017

DÉTERMINANTS DE L'ALLAITEMENT

Déterminants — Interventions

Structurels — Contexte socioculturel et commercial — Mobilisation sociale et médias grand public

Contextuels — Systèmes et services de santé — Famille et communauté — Lieu de travail et emploi — Législation, politique, financement, surveillance et mise en œuvre

Individuels — Attributs de la mère et de l'enfant — Relation mère-enfant — Conseils, soutien et accompagnement de l'allaitement

Initiation précoce — Allaitement exclusif — Poursuite de l'allaitement

Adapté de Rollins et al., Lancet, 2016

L'INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS (IHAB) : UN PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT

- Développé par l'OMS et l'UNICEF en 1991
- Objectif : que toutes les maternités deviennent des centres de soutien à l'allaitement
- Labellisation accordée aux maternités qui se conforment aux "10 conditions pour le succès de l'allaitement maternel"
- En France : lancé en 2000, avec 12 "recommandations" au lieu des 10 conditions

Source : UNICEF and WHO, 2018

OBJECTIFS DE NOTRE TRAVAIL

1. Estimer la baisse des taux d'initiation de l'allaitement entre 2010 et 2016 en ajustant les caractéristiques individuelles, celles des maternités et celles des lieux de vie (départements).
 - Déterminer les caractéristiques des mères, hôpitaux et des départements associées à l'initiation de l'allaitement.
 - Voir si la baisse 2010-2016 s'explique par un changement dans ces caractéristiques.
2. Quantifier l'impact de la labellisation IHAB sur les taux d'initiation de l'allaitement
 - Evaluer si le programme IHAB a un impact positif sur l'initiation de l'allaitement, indépendamment des caractéristiques des mères, des hôpitaux et des départements.

MÉTHODES

Source de données
Enquête Nationale Périnatale (ENP) 2010 et 2016
- Questionnaire pour chaque
 - naissance
 - maternité

Initiation de l'allaitement
Question : « Aujourd'hui, comment votre enfant est-il nourri ? »
Non → Lait premier âge
Oui → Lait maternel / Lait maternel + lait premier âge

Population étudiée
France métropolitaine
Critères d'exclusion :
- Accouchement sous X
- Mineure
- N'a pas répondu au questionnaire

	2010	2016
Enfants	13 907	11 820
Mères	13 724	11 647

Stratégie d'analyse

Modèle 1 : - Année - IHAB - Effet aléatoire départemental
Modèle 2 : Modèle 1 + Caractéristiques maternelles
Modèle 3 : Modèle 2 + Caractéristiques des maternités
Modèle 4 : Modèle 3 + Caractéristiques des départements

RÉSULTATS

		Modèle 1 : - Année - IHAB - Effet aléatoire du département - Interaction année x département		Modèle 2 : Modèle 1 + caractéristiques maternelles		Modèle 3 : Modèle 2 + caractéristiques des maternités		Modèle 4 : Modèle 3 + caractéristiques des départements	
		RP*	95% ICr**	RP*	95% ICr**	RP*	95% ICr**	RP*	95% ICr**
Année	2010 (*référence*)								
	2016	0,97	0,94 – 1,00	0,94	0,91 – 0,97	0,93	0,90 – 0,97	0,93	0,90 – 0,97
IHAB	Non (*référence*)								
	En démarche	1,04	0,96 – 1,12	1,02	0,95 – 1,10	1,03	0,95 – 1,11	1,03	0,96 – 1,12
	Oui	1,09	1,00 – 1,19	1,10	1,01 – 1,20	1,09	1,00 – 1,19	1,10	1,01 – 1,19

* Rapport de prévalence ** Intervalle de crédibilité à 95%

Caractéristiques qui ont eu l'effet le plus fort sur l'initiation de l'allaitement maternel	Les mères étaient moins susceptibles d'allaiter si elles...
Pays de naissance	étaient nées en France
Niveau d'études	avaient un niveau d'études plus faible
Parité	accouchaient de leur deuxième enfant
Situation conjugale	n'étaient pas mariées
Accouchement	avaient un accouchement multiple ou prématuré

TAUX D'INITIATION DE L'ALLAITEMENT À LA MATERNITÉ

CONCLUSIONS

1. Le taux d'initiation de l'allaitement maternel en France métropolitaine a diminué entre 2010 et 2016, de façon plus marquée après ajustement sur les caractéristiques des enfants, des mères, des maternités et des départements
 - **Diminution de 3 % avant ajustement, 7 % après ajustement**
 - Ce n'est pas un changement dans les caractéristiques de la population qui est en cause.
 - Au contraire les femmes de 2016 ont plus souvent des caractéristiques favorablement associées à l'allaitement (p. ex. né en dehors de la France ou avec un niveau d'études plus élevé)
2. La labellisation IHAB a un effet favorable sur l'initiation de l'allaitement à la maternité en France
 - **Augmente de presque 10 % la probabilité d'initier l'allaitement**
 - Impact positif moindre pour les maternités en cours de labellisation

Contact : Andrea.GUAJARDO@santepubliquefrance.fr

ENQUÊTE NATIONALE PÉRINATALE 2016

- 10% de chances en plus d'allaiter dans une maternité IHAB
- Plus grande probabilité d'allaiter dans les maternités IHAB

si naissance prématurée

si naissances multiples

Autres impacts de l'IHAB

- **Comportements d'attachement parents-bébé observés plus fréquemment**

Moore 2012, Dageville 2011, Widstrom 2010

- Moins de dépressions du post partum

Kendall-Tackett et al Clinical Lact 2011

IHAB, un programme bénéfique

- Pour l'ensemble des nouveau-nés : adaptation à vie extra-utérine facilitée, besoins et rythmes physiologiques respectés, proximité mère-enfant encouragée, rencontre avec la mère favorisée.

- Pour les parents qui acquièrent autonomie et confiance en eux.

Environnement propice à la constitution
des 1ers liens et au bon démarrage
de l'allaitement maternel.



- Pour les professionnels de santé :

soignants valorisés en tant qu'accompagnants, tout en garantissant la sécurité médicale. Protocoles actualisés et basés sur des preuves (EBM)

IHAB, une démarche qualité recommandée par :

La Haute Autorité de Santé

Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) collective conduite en mode projet
dans le cadre de la CERTIFICATION HAS

Réseaux de Périnatalité

RAPPORT HERCBERG 2013

PNNS 2019-2023



Haut Conseil de la Santé Publique

Pour une **Politique nationale nutrition santé** en France
PNNS 2017-2021

IHAB recommandée par HCSP

Rapport du 12 juin 2024

Haut Conseil de la santé publique

Rapport relatif à l'allaitement maternel

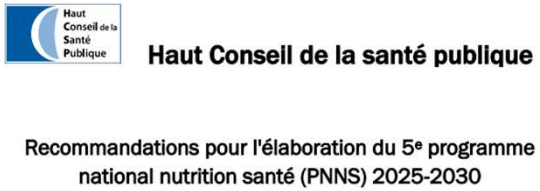


Rapport, Synthèse et Diaporama de présentation sur: https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1392

- ❑ Soutenir la labellisation IHAB dans toutes les maternités françaises
- ❑ Inciter toutes les maternités à appliquer les recommandations IHAB
- ❑ Mettre fin aux biberons non justifiés
- ❑ Faire respecter le Code OMS
- ❑ Formation initiale et continue incluant les recos IHAB

IHAB recommandée par HCSP

Recommandations pour l'élaboration du 5e programme national nutrition santé (PNNS 2025-2030)

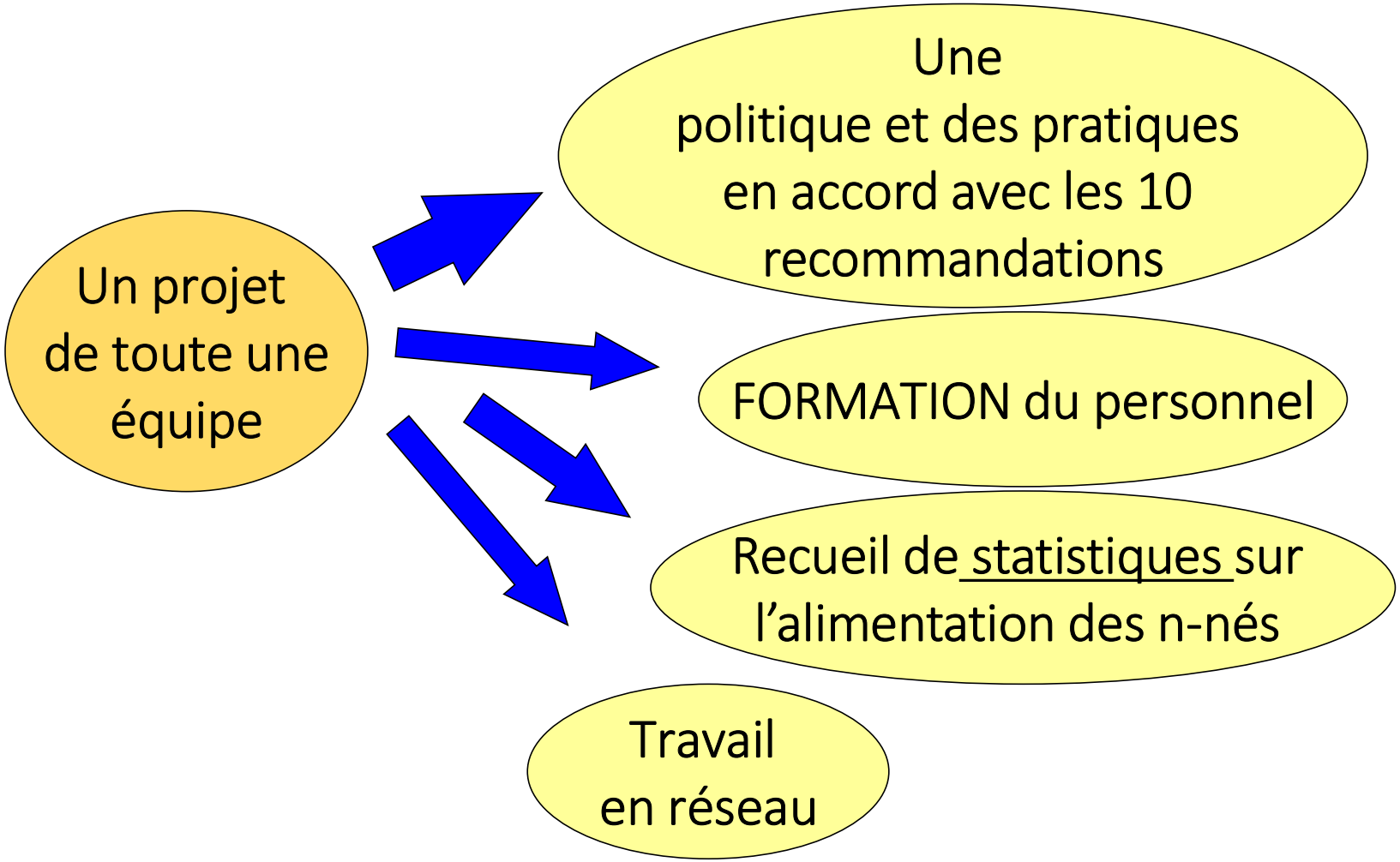


Le HCSP a émit plusieurs recommandations pour l'élaboration du 5e programme national nutrition santé dont :

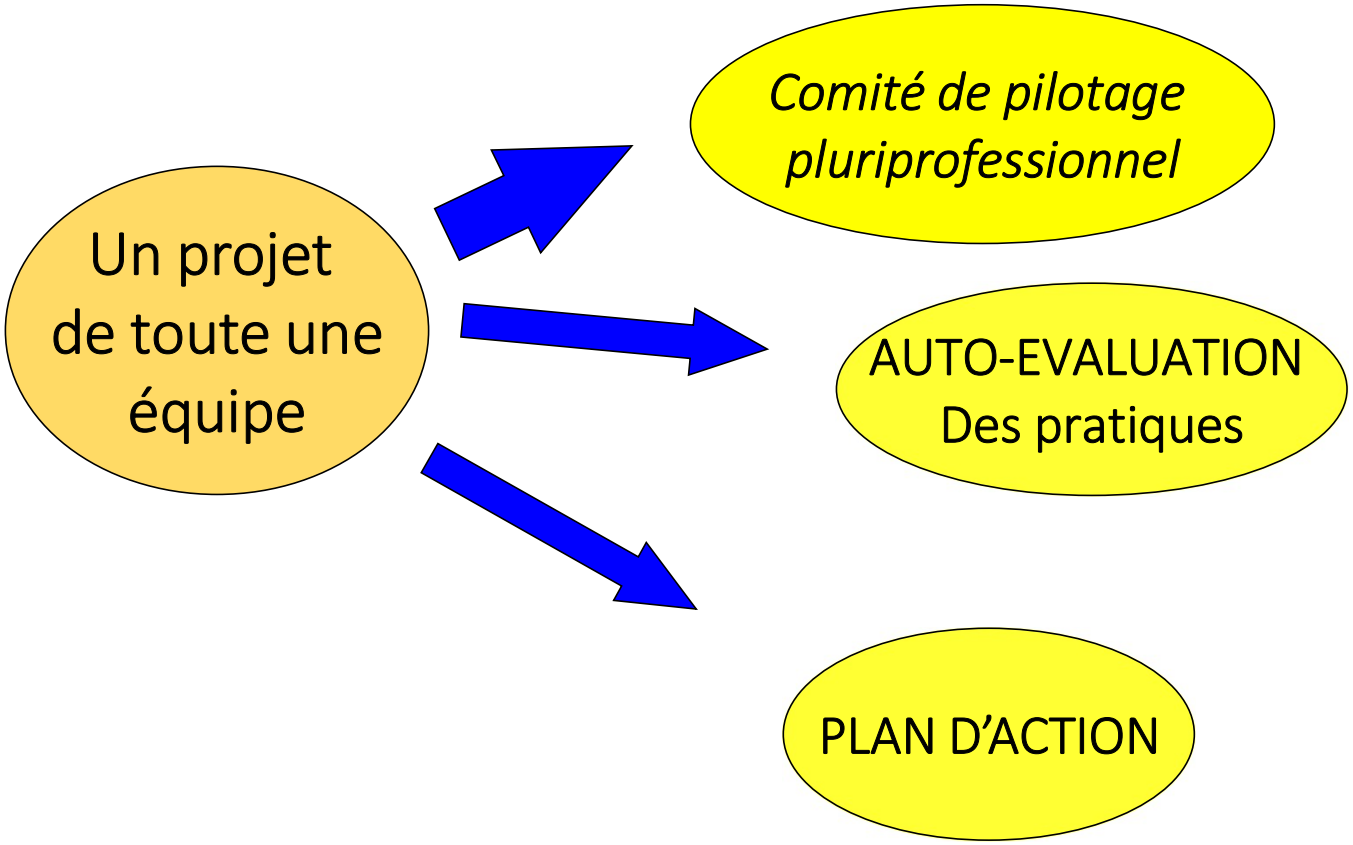
- ❑ Évaluer en France le degré du respect du code OMS par la mise en place d'une enquête de l'IGAS déjà prévue dans le PNNS 4 mais non mise en œuvre.
- ❑ Renforcer l'application du code OMS concernant les liens et conflits d'intérêt en obligeant l'inscription dans la base transparence santé des liens d'intérêts des agro-industriels des laits artificiels avec le secteur de la santé, à l'instar des industriels des médicaments.
- ❑ Soutenir et mettre en œuvre une politique pilotée au niveau national pour le développement de l'IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) dans toutes les maternités.

Rapport, Synthèse et Diaporama de présentation sur:
https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1453

IHAB : Les axes de travail



IHAB : Les moyens



Le voyage vers le label …
… à chacun son rythme



infos prénatales

Politique

statistiques

Code OMS

formation

réseau

pratiques Maternité/ Néonatalogie

Formation et statistiques dès le départ

Mise en place des recommandations dans un ordre libre

Un document clé pour comprendre la démarche IHAB

REFERENTIEL IHAB AVEC FORMULAIRE D' AUTO-EVALUATION



téléchargeable sur [Auto-évaluation IHAB - IHAB France (i-hab.fr)]



Auto-évaluation

Des questions concernant :

- L'information et le soutien à l'allaitement maternel
- L'accueil et l'accompagnement de tous les nouveau-nés

(allaités ou non) et de leurs parents

- Le respect des besoins de la mère et du bébé

pendant le travail et l'accouchement

- Le respect du Code OMS



permettent aux équipes d'évaluer dans quelle mesure leurs pratiques suivent les 10 recommandations IHAB.

Auto-évaluation

Pour chaque recommandation :

Des questions

Et les critères qui sont à valider
pour l'évaluation.



Certaines questions de l'auto-évaluation ont été ajoutées pour cibler « l'état d'esprit de bientraitance » à acquérir.

Elles ne se réfèrent pas toutes à des critères à valider.

Auto-évaluation

- **Tous les critères et questions, notamment ceux et celles qui concernent les nouveau-nés malades et/ou prématurés** sont applicables aux services de néonatalogie, SAUF les critères de la recommandation 3B.



Utiliser ce formulaire régulièrement permet de suivre l'évolution des pratiques du service et d'adapter le PLAN D'ACTION

Les critères du label

Sont présentés dans un encadré à la suite des questions d'auto-évaluation, pour chacune des dix recommandations.

L'évaluation porte sur ces CRITERES, à remplir pour l'obtention du label



Déclaration de mise en route vers le label

- Corrélée à l'adhésion à IHAB France

Téléchargeable sur [MAJ-DMR-juillet-2024-2.pdf (i-hab.fr)]

Possible quel que soit le stade d'avancement dans le projet de labellisation. Permet un soutien par IHAB France.


Déclaration de mise en route vers le label "Ami des bébés"



Soutien tout au long de la démarche IHAB

Dès la déclaration de mise en route vers le label :

- Entretiens visios avec un référent (2 à 3/an)
- Formations spécifiques sur l'IHAB (à des tarifs préférentiels) réservées aux équipes en démarche, à Paris, sur 2 jours consécutifs (2 à 3 fois/an) : programme et dates sur Formations proposées par IHAB France - IHAB (i-hab.fr)
- Accès au Espace adhérents du site internet (échange d'informations, outils et expériences)



Evaluation IHAB



Sur 3 à 5 jours

Permet d'attester que les
critères IHAB (décrits dans le
formulaire d'auto-évaluation)
sont remplis pour les 10 recommandations.

- Connaissances et pratiques des professionnels
- Qualité des informations restituées par les mères
- Qualité de l'accompagnement

Evaluation IHAB

- Étude des documents écrits

- Entretiens avec
 - les responsables du projet
 - les Directeurs
 - le personnel soignant
 - le personnel non soignant
 - les mères et les femmes enceintes

- Observation dans les services avec les équipes de jour et de nuit

Attribution du label IHAB

- Rapport pour le Comité d'attribution du label :

19 membres, représentants de Sociétés savantes, de toutes professions de la périnatalité et des associations de soutien entre mères

- Cérémonie annuelle de Remise des labels

- Attribué pour 4 ans

Comité d’attribution du label IHAB

Association Française des Consultants en lactation (AFCL)

Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA)

Association Nationale des Auxiliaires Puéricultrices (ANAP)

Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiantes (ANPDE)

Association Nationale des Sages-Femmes Coordinatrices (ANSFC)

Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)

Collège des Anesthésistes réanimateurs en Obstétrique (CARO)

Collège National des Gynécologues Obstétriciens (CNGOF)

Collège National des Sages-Femmes (CNSF)

Comité Français pour l’UNICEF

Coordination Française pour l’Allaitement Maternel (CoFAM)

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP)

La Leche League France

Société Française de Médecine Périnatale (SFMP)

Société Française de Néonatalogie (SFN)

Société Française de Pédiatrie (SFP)

Solidarilait National

Président IHAB France

Professionnel d'une maternité labellisée IHAB

Référent scientifique IHAB

SUIVI ANNUEL : maintenir la qualité

Enquête auprès des mères

Formations des soignants à poursuivre



Respect des 10 recommandations

Suivi des Statistiques d'alimentation

Réévaluation tous les 4 ans

IHAB dans le monde en 2025

- + de 22 000 Hôpitaux labellisés

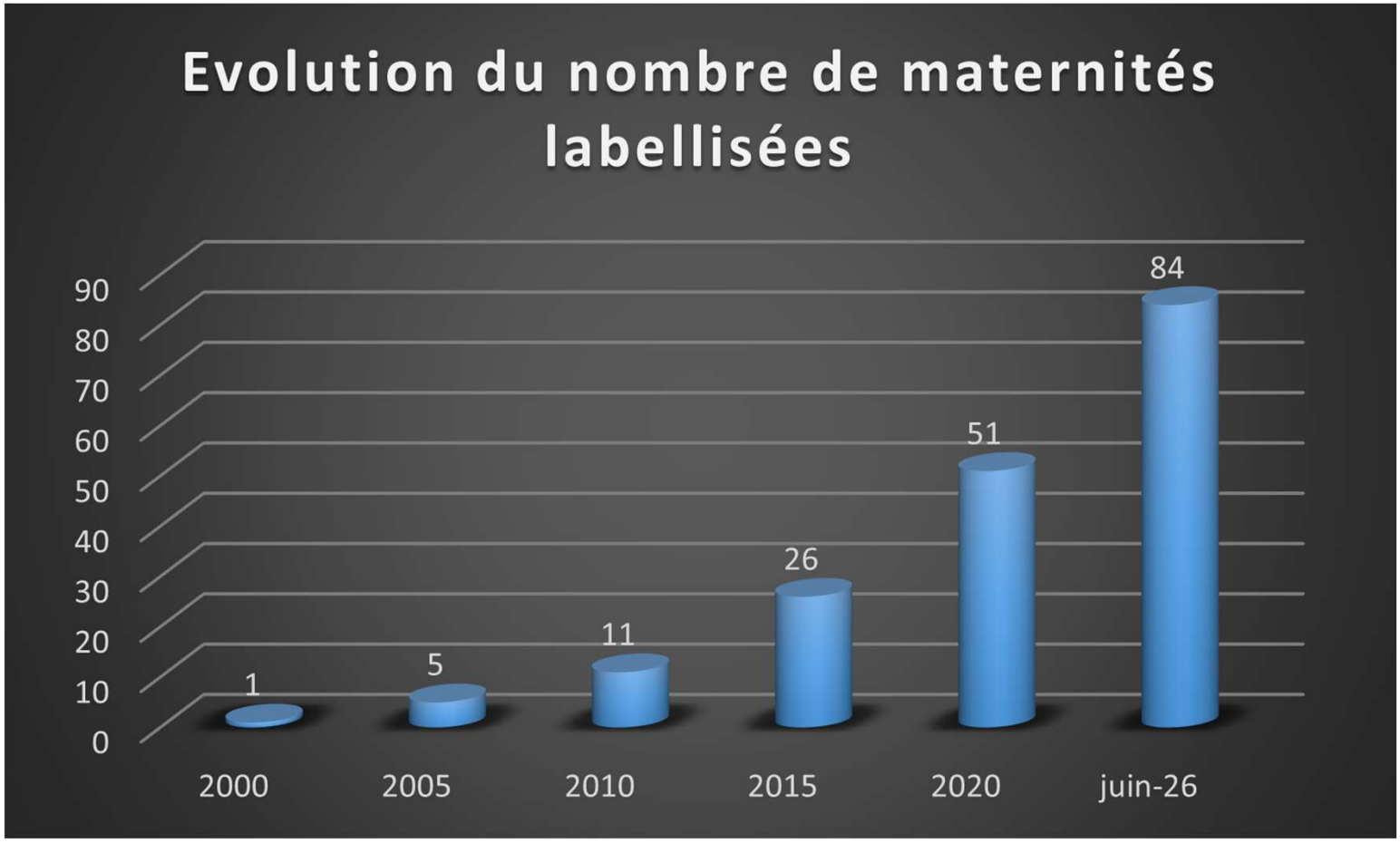
- Env. 800 en Europe, dont des CHU

En France:

En juin 2026, 84 services «amis des bébés » dont 5 CHU

Une trentaine en démarche vers le label

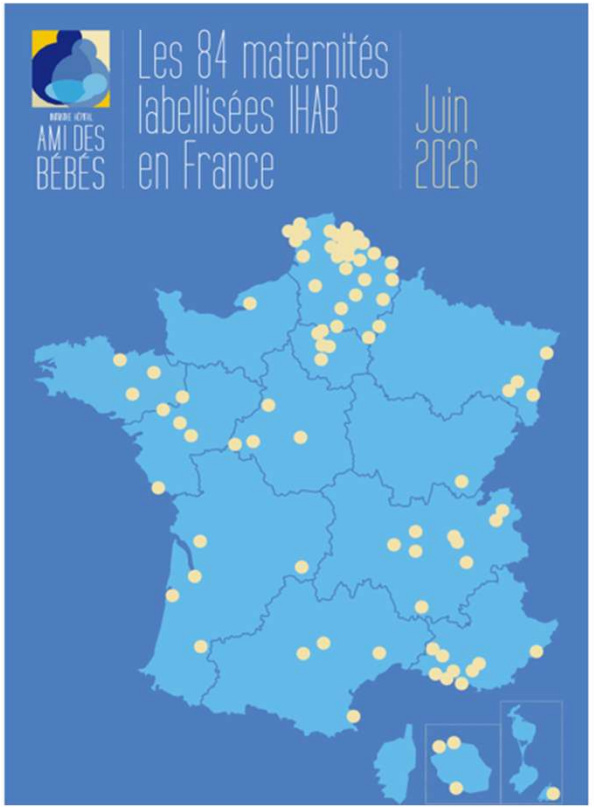
État des lieux en France en juin 2026

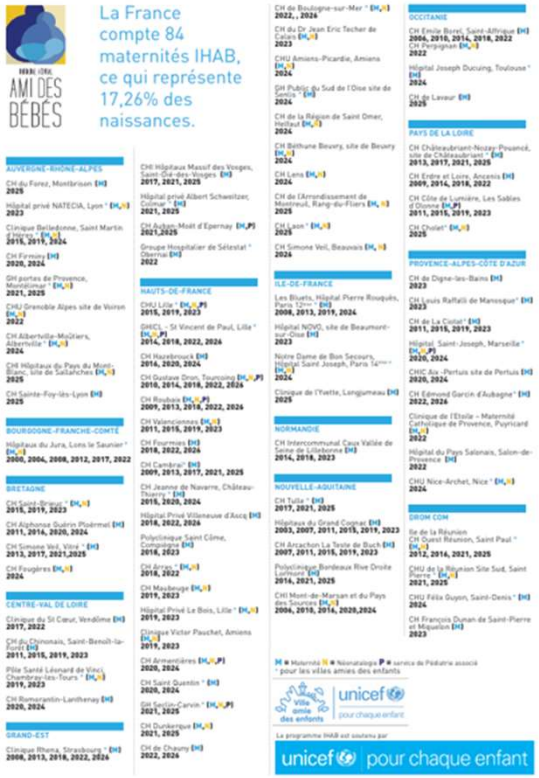


Environ 112 700 naissances/an
(17,5 % des naissances)

84 maternités
labellisées IHAB

1 naissance sur 4 a lieu dans un établissement labellisé IHAB ou en démarche





Association IHAB France

Association d'intérêt général qui coordonne le programme Ami des Bébés en France

- **Conseil d'administration : Pr Damien SUBTIL, Pr Francis PUECH, Pr Dominique TURCK, Dr Sylvaine ROUSSEAU, Dr Claire LAURENT, Dr Brigitte GUIONNET, Mme Brigitte PROVENZANO**
- **Membres actifs**
- **Évaluateurs**
- **Coordination**



Coordination IHAB France

Disponible pour vous guider à chaque étape :

- **Avant de vous lancer**
- **Pendant toute la démarche de labellisation**
- **Lors de l'évaluation**
- **Et après :**
 - **Suivi annuel**
 - **Réévaluation**



Coordination IHAB France

- *Directrice générale*

 Mme Kristina LÖFGREN *kristina.lofgren@i-hab.fr*
- *Directrice administrative et financière*

 Mme Marie-Anne DELMAS *administration@i-hab.fr*
- *Coordinatrice médicale*

 Dr Caroline FRANCOIS *caroline.françois@i-hab.fr*
- *Coordinatrice des équipes en démarche*

 Mme Maud CHOPIN *maud.chopin@i-hab.fr*
- *Coordinatrice des évaluations et réévaluations*

 Mme Florence SCHENK *florence.schenck@i-hab.fr*

Coordination IHAB France (suite)

- *Coordinatrice du suivi des équipes labellisées*

 Dr Louise LEBLANC
 louise.leblanc@i-hab.fr

- *Coordinatrices IHAB*

 Dr Béatrice MESTDAGH *beatrice.mestdagh@i-hab.fr*

 Mme Jocelina MILLUY *jocelina.milluy@i-hab.fr*

 Mme Marie-Anne REGUEME *marie-anne.regueme@i-hab.fr*

 Mme Hélène BANQUART *helene.banquart@i-hab.fr*

 Mme Sylvie COUPIN *sylvie.coupin@i-hab.fr*

- *Assistantes administratives*

 Mme Joelle KOTELON *joelle.kotelon@i-hab.fr*

 Mme Adeline DEJONGHE *adeline.dejonghe@i-hab.fr*

- *Référente IHAB France*

 Dr Claire LAURENT *drlaurent@i-hab.fr*

Références

Nyqvist KH, Maastrup R, Hansen MN, Haggkist AP, Hannula L, Ezeonodo A, Kylberg E, Frandsen AL, Haiek LN. Neo-BFHI : the Baby-friendly Hospital Initiative for Neonatal Wards. Core document with recommended standards and criteria. Nordic and Quebec Working Group; 2015.

http://www.ilca.org/files/resources/Neo-BFHI-Core-document-2015-Edition.pdf

UNICEF, WHO. Baby-Friendly hospital Initiative, revised, updated and expanded for integrated care. Section 1à 4. 2009 http://www.unicef.org/nutrition/files/BFHI_2009_s4.pdf

Entwistle FM (2013) *The evidence and rationale for the UNICEF UK Baby Friendly Initiative standards.* UNICEF UK.

National Institute for Health and Clinical Excellence. Routine postnatal care of women and their babies. London: NICE; 2006. http://www.nice.org.uk/nicemedia/pdf/CG37NICEguideline.pdf

HAS. Favoriser l'allaitement maternel : Processus-évaluation. HAS juin 2006. www.has-sante.fr

OMS. Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. OMS 1981

Références

- BFHI Congress Report 24-26 oct 2016, WHO, Geneva

https://amis-des-bebes.fr/pdf/documents-ihab/2016_bfhi_congress_report.pdf

- Implementation guidance : protecting, promoting and supporting breastfeeding in facilities providing maternity and newborn services, the revised, WHO, 2018.



http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/breastfeeding-facilities-maternity-newborn/en/

IHAB

Vous trouverez des informations complémentaires et documents à télécharger sur le site

http://www.i-hab.fr



MERCI


INITIATIVE HÔPITAL
AMI DES
BÉBÉS

INITIATIVE HÔPITAL

AMI DES BÉBÉS

Association loi 1901
JO du 26-02-2011

Siège Social
41, Rue Bernard Adour
33200 Bordeaux

i-hab.fr